



Demande de réduction temporaire du temps de travail

Par **julie750**, le **09/09/2016** à **11:49**

Bonjour,

je suis employée temps plein, en CDI, convention 66.

Je souhaite réduire temporairement mon temps de travail de 10% pour raisons familiales (jeune enfant en maternelle).

La durée de cette réduction serait pour l'année scolaire 2016/2017.

Mon employeur le refuse.

Est ce son droit?

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **09/09/2016** à **21:25**

Bonjour,

Sauf omission de ma part je ne vois pas sur quelle disposition conventionnelle, vous pourriez vous baser pour contrecarrer le refus de l'employeur en dehors u droit à n congé parental...